



2023-100

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt-trois le 6 novembre à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 30/10/2023

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES,
Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS
Raymonde HABOUZIT, Denis CLAMENS, Patrice LHOSTE
Sébastien GAGNE, Valérie GAGNE, Thierry SOLEILHAC,
Sabine JOUVHOMME, Anne-Marie TORE

Excusé :

Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY
Roland SEUX qui a donné procuration à Michel BEGON

Secrétaire de séance : Anne-Marie TORE

**OBJET : BUDGET CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES – REMBOURSEMENT FRAIS DE
PERSONNEL**

Monsieur le Maire rappelle que la mise en place des centrales photovoltaïques a généré l'intervention du personnel administratif (élaboration et suivi du budget, mandatement, facturation...) et du personnel du service technique (maintenance de premier niveau, suivi de la production, nettoyage des locaux...).

Monsieur le Maire présente ensuite au Conseil Municipal l'état chiffré, ci-joint, de ces différentes prestations, et propose leur remboursement par le budget « centrales photovoltaïques » au profit du budget communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le montant de **3 636 €** pour le coût des travaux administratifs ;
- APPROUVE le montant de **2 940 €** pour le coût des travaux effectués par le service technique ;
- MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer le versement de ces sommes au profit du budget communal, pour un total de **6 576 €**.

Le Maire
Franck PAILLON

Fait et délibéré le 06/11/2023
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,
Anne-Marie TORE



2023-100

MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL POUR CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES**ANNEE 2023****SECRETARIAT (budget, TVA, suivi factures) : 3 636 €**Directrice Générale des Services : ALEXANDER Agnès – taux horaire : 38 €30 semaines x 3 heures x 38 € = **3 420 €**Adjoint administratif principal 1^{ère} classe : SUCHAIL Marie-Pierre – taux horaire : 26 €4 semaines x 2 heures x 27 € = **216 €****MAINTENANCE - ENTRETIEN – NETTOYAGE LOCAUX TECHNIQUES : 2 940 €**Agent technique : MALLET Alain – taux horaire : 22 €14 semaines x 2 heures x 22 € = **690 €**Agent de maîtrise principal : MALFREYT Jean-Adrien – taux horaire : 25 €45 semaines x 2 heures x 25 € = **2 250 €**Le Maire,
Franck PAILLON